

# COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 16 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le 16 septembre à 20 heures, le conseil municipal de Senlisse, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Yannick LEBRETON, premier adjoint.

Etaient présents : Mmes et MM. Monique LE ROY, Christiane LAMBOLEY, Yannick LEBRETON, Claude BENMUSSA, adjoints

Mmes et MM. Véronique LINARES, Claude PARONNEAU, Marie-Philomène TAVARES, Lauri BOUNATIROU, Pascal BRINDEJONC, Jean-Pierre CABOCEL, Sébastien FINK, Christophe GASPARINI, Denis PIERRE, Pascal POMMERE, conseillers.

Absent excusé : M. Jacques FIDELLE (pouvoir à M. Lebreton)

Secrétaire : Mme Claude PARONNEAU

Approbation à l'unanimité du compte-rendu précédent du 17 juin 2015.

N.B. M. Pascal POMMERE, à 23h30, a dû quitter la séance pour raisons personnelles.

## **COMMUNICATION DES ADJOINTS ET DELEGUES**

### **Communication du 1<sup>er</sup> adjoint, Yannick Lebreton**

#### **1° Conseil de la CCHVC du 9/09/2015**

##### **- Décisions importantes :**

- Transport : contre-expertise demandée par St Rémy-les-Chevreuse en désaccord avec la RATP dans le projet d'agrandissement de la gare RER.  
La CCHVC accepte de subventionner à hauteur de 4 000 € une partie du coût de cette contre-expertise.
- Salon du Livre et Festival Jazz à toute heure seront désormais de la compétence de la CCHVC.

##### **- Projet éco-mobilité**

Expérimentation sur 2 ans. Voté (sur 34 votants : 8 abstentions, 3 contre et 23 pour).

Investissement : 173.000 € sous réserve de subventions pour l'installation de 16 bornes de recharge qui serviront pour le pôle de 16 voitures électriques fournies et gérées par la société Mopeasy.

##### **- Très Haut Débit**

La présidente de la commission a proposé de modifier les statuts de façon que la CCHVC puisse intégrer un syndicat départemental ad hoc, en cours de constitution, afin d'en faciliter le financement.

#### **2° Information**

Achat par Mme Lambert (ex propriétaire Martel) d'un terrain enclavé dont le seul accès est la sente n° 28. Le département n'a pas préempté le terrain, l'acheteur découvre que le terrain n'est pas constructible (classé en ND zone naturelle). Suite à la dégradation des bornes de géomètre et de terrassements illicites, un courrier a été envoyé avec copie au Préfet, au PNR et aux gendarmes.

#### **3° Elaboration du PLU**

- En collaboration avec le PNR, nous nous sommes groupés avec les communes de Milon la Chapelle et Saint Lambert des Bois pour un appel d'offres commun en vue de la consultation d'un bureau d'études.

- Celui-ci réalisera 3 études séparées. Le budget par commune est d'environ 50 000 €.

- L'appel d'offres devrait être mis en ligne par la société Ingénieur'y pour le 29 septembre 2015

Commission d'appel d'offres :

- Titulaires : Christiane Lamboley et Yannick Lebreton
  - Suppléants : Jean-Pierre Cabocel et Marie-Philomène Tavarès
- Comité de pilotage : Christiane Lamboley et Yannick Lebreton

- Dates clés :

Les PLU doivent être en vigueur avant le 27 mars 2017. Entre temps, le sursis à statuer, valable 1 à 2 ans, est applicable.

Compte-tenu de 6 mois de passages incompressibles (enquête publique et consultation des administrations), l'élaboration du PLU devra se faire entre décembre 2015 et juin 2016.

#### **4° Assainissement**

Le SIAHVY nous a informés que 85 % des riverains avaient signé la convention, ce qui leur permet ainsi de déposer les dossiers de demande de subvention pour l'assainissement collectif rue du Moulin d'Aulne et rue du Couvent tant en domaine public que privé.

Un plan de zonage a été établi pour l'ensemble de la commune en collaboration avec le cabinet Buffet.  
Le dossier sera soumis à enquête publique conformément à la délibération n° 2015-29 (voir ci-après).  
Encore quelques problèmes à régler au niveau de la cour commune au 4, 4bis et 4 ter rue du Moulin d'Aulne.

### **Christiane Lamboley**

- Rappel des dates des élections régionales des 6 et 13 décembre prochains.
- Commission finances SICTOM : tonnage des ordures ménagères en baisse ; élagage à faire pour passage camions poubelles chez certains riverains.
- La taxe OM a pour assiette le foncier bâti. Les bâtiments publics n'y sont pas assujettis. A partir de janvier 2016, la commune devra donc payer une redevance "ordures ménagères" dont l'assiette est le tonnage, donc au nombre de poubelles collectées pour la mairie, l'école et le cimetière. Et, comme les particuliers, il faudra faire le tri sélectif.
- Modifications des statuts du SIAHVY (voir délibération n° 2015-32 ci-après).

### **Monique Leroy**

- Ecole : La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Une nouvelle institutrice, Mélanie Jamoteau, a pris ses fonctions et Lucas Chailleux est en charge des activités périscolaires (garderie du soir, cantine, TAP)
- SIRSEM : Accord pour investissement d'un adoucisseur et une modification au budget.  
8 enfants de Senlisse sont inscrits à la maternelle de Dampierre (4 en PS et 4 en MS).
- Logements sociaux :  
Melle Barbeau nous informe pour la seconde fois de soucis d'humidité récurrents.  
EDF nous signale une facture impayée de Mme Hameau.

### **Pascal Brindejonc**

Inauguration nouveau siège du SIAHVY à Saulx le Chartreux, jeudi 17 septembre.

### **Véronique Linarès**

Après la disparition du Club Vermeil, réfléchir à une organisation dans le cadre de Senlisse ou s'associer à d'autres structures existantes pour visites d'expositions, groupes de lecture, etc.

### **Pascal Pommeré**

Etat des travaux en cours et à réaliser : restauration de la petite maison du cimetière, problème gouttières de la mairie, écoulement d'eau escalier de l'église, borne pompier à réparer, fermeture borne d'eau du tennis et signalement d'une fuite d'eau importante en haut de la rue de la Chataigneraie.

### **Claude Paronneau**

Suite à courrier de la commission environnement, ordures ménagères, liaisons douces de la CCHVC, un recensement est à faire des chemins nommés PNR et GR sur notre territoire en collaboration avec Pascal Pommeré.

### **Claude Benmussa**

Etat M49 M. Duhamel Trésorerie OK

Avenant compétence SIAHVY.

Acquisition d'un terrain par la commune (sur la propriété Léost) pour installer la station de pompage des EU de Senlisse vers le collecteur intercommunal afin de rejoindre la STEP de Dampierre. Signature chez le notaire vendredi 2 octobre prochain.

### **Jean-Pierre Cabocel**

Le PNR a salué le départ des bénévoles du chantier du Petit Moulin des Vaux de Cernay le 27 août dernier.

En effet, un chantier international de 15 bénévoles du monde entier a travaillé à la valorisation du patrimoine du Petit Moulin : nettoyage et enlèvement des végétaux, remise en état d'une digue d'un bassin de pisciculture et aménagement des rivières.

Suggestion pour participer à EURO'ART : à développer ...

**Marie-Philomène Domingos-Tavarès** : RAS

**Denis Pierre** : RAS

**Sébastien Fink**

SIVU Cernay : démission du président

**Lauri Bounatirou**

- Commission économique du Parc : changement organigramme, nouveau directeur adjoint et renouveau FISAC (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) pour subventions aux artisans.
- Commission communication : numéro de La Feuille de septembre en préparation.
- L'emplacement des radars pédagogiques pour Senlisse et Garnes a soulevé un vif débat entre certains conseillers et reste à définir. Les subventions ont été accordées.

**Christophe Gasparini** : RAS

### **DELIBERATIONS**

- Acquisition d'un terrain pour la future station de refoulement : fixation du prix d'achat
- Délégation au 1<sup>er</sup> adjoint pour signature d'actes de vente ou d'acquisition en cas d'empêchement du Maire
- Approbation du projet de zonage d'assainissement et mise à enquête publique
- Lancement de la consultation PLU : autorisation de signer la convention de groupement de commandes et pouvoir au 1<sup>er</sup> adjoint pour finaliser le cahier des charges commun sur la base du projet établi en mars 2015
- Décision modificative n° 1 au budget communal
- Adoption des nouveaux statuts du SIAHVY

Toutes les délibérations sont approuvées à l'unanimité des présents, Monsieur Pommeré ayant dû quitter la réunion pour raisons personnelles avant le vote.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- L'orgue de Senlisse : accord donné à l'unanimité pour le projet d'une restauration et l'achat d'une extension (ledit accord fut déjà donné par le Père Jean-Brice).
- Ramassage des poubelles "verre" : certains élus souhaitent réduire la fréquence de 6 à 4 semaines. A soumettre au SICTOM.
- Question d'une habitante : Senlisse a-t-elle demandé à héberger des migrants ? Compte-tenu du peu de disponibilité foncière, la question n'est pas d'actualité.

La séance est levée à 23h50.

**Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 23 novembre à 20h00**